



📞 +33 (0)5 56 09 38 34
✉️ info@ms-euronat.eu
🌐 ms-euronat.eu

Grayan et l'Hôpital, le 13 juillet 2023

Lettre ouverte à Florence LEGRAND, maire de Grayan et l'Hôpital

Copie aux conseillers municipaux

Madame la maire,

Nous assistons avec consternation à la guérilla incompréhensible que vous menez contre le centre et la société Euronat.

Ni nous, ni vous probablement, n'étions là à l'époque de la création d'Euronat il y a cinquante ans. Mais ce que nous avons compris de l'histoire de cette création, et qui n'a jamais été démenti, c'est que la municipalité ne sachant comment utiliser ce site, des entrepreneurs privés, autour de la famille Lacroix, ont eu l'idée de la création d'un grand centre naturiste.

Non seulement ils ont eu l'idée, mais en plus ils l'ont réalisée et ils ont développé le centre, en travaillant d'arrache-pied pendant des années, en prenant tous les risques financiers, et ce en bonne intelligence avec la municipalité.

Cette initiative privée, accompagnée d'une municipalité entreprenante, a permis à Euronat de devenir au fil des ans un véritable succès et d'acquérir une notoriété internationale incontestable, dont bénéficie la commune de Grayan-et-l'Hôpital, qui serait totalement inconnue sans cela.

Depuis votre arrivée à la mairie, vous vous attaquez avec un acharnement et une hostilité surprenants non seulement à la société Euronat, mais par ricochet à tout l'écosystème qui gravite autour : leurs salariés permanents et saisonniers, qui sont tous résidents de Grayan ou des communes avoisinantes, les entreprises partenaires comme la nôtre et leurs salariés, les commerçants d'Euronat, la myriade d'entreprises et d'artisans de la région qui interviennent sur le centre....

Nous voyons qu'il y a un désaccord sur le montant des loyers versés par Euronat. Soit, mais nous constatons que pour le régler, vous n'avez pas choisi la voie de la négociation, mais plutôt une méthode brutale et unilatérale, accompagnée d'une agitation médiatique à la limite du dénigrement, dont la conséquence est une atteinte anormale à l'image d'Euronat.

Par ailleurs, la tentative de remise en cause de la prolongation du bail emphytéotique dont Euronat est titulaire nous paraît particulièrement inique. Il semblerait qu'une procédure judiciaire soit lancée sur ce point et nous faisons confiance à la justice pour résoudre équitablement ce différend.

Il n'en reste pas moins que cette manœuvre, ainsi que la médiatisation excessive que vous lui assurez, porte un lourd préjudice non seulement à la société Euronat, mais également à l'ensemble des propriétaires particuliers du site, qui ont pris des décisions d'investissement fondées sur une durée du bail jusqu'en 2073, et qui voient leur patrimoine et leurs économies mis à mal par vos agissements.



Enfin, vous semblez rendre Euronat et ses commerçants responsables de la désertification du centre-village et de la fermeture de ses commerces.

Cette affirmation se heurte au simple bon sens. Euronat draine jusqu'à 9 000 visiteurs par semaine, qui sortent régulièrement du centre et participent à la vie économique des alentours. Inversement, les commerces d'Euronat s'adressent quasi-exclusivement aux résidents d'Euronat et ne font pas concurrence aux commerces locaux, car les non-résidents n'y ont qu'un accès exceptionnellement accès.

Si le bon sens ne suffisait pas à appuyer notre propos, il y a aussi le témoignage direct de personnes concernées par le sujet : vous avez dû lire comme nous les lettres ouvertes publiées courageusement par deux anciens commerçants grayanais, contredisant clairement vos affirmations, et dédouanant bien sûr Euronat et les anciennes équipes municipales de leurs déboires.

Il conviendrait peut-être de pointer les responsabilités de votre propre municipalité sur cette situation et de se concentrer plutôt sur des initiatives positives pour redynamiser votre village.

Toutes ces actions que vous menez contre Euronat, toutes ces déclarations intempestives, unilatérales et sans contradiction que vous distillez à la presse mettent en péril tout l'écosystème d'Euronat, qui est, ne vous en déplaise, le poumon économique de votre commune.

Et votre attitude crée du conflit et de la division au sein de votre commune, ce qui nous semble contraire au rôle qui devrait être le vôtre.

Notre agence de gestion immobilière travaille depuis plus de 30 ans sur le centre en parfaite harmonie avec la société Euronat. Nous employons 5 salariés permanents de la région, et une dizaine de saisonniers en été. Nous gérons les chalets de près de 200 propriétaires. Nous contribuons aux finances publiques par nos impôts et par les taxes de séjour dont nous assurons la perception.

Nous nous sentons aujourd'hui clairement menacés par la situation que vous avez créée.

Et nous sommes résolument solidaires d'Euronat, de sa direction et de ses salariés, des commerçants et des dizaines d'entreprises qui travaillent dans le centre.

En conséquence, nous vous demandons de mettre fin à cette attitude hostile et destructrice, et d'adopter enfin un positionnement plus constructif vis-à-vis d'Euronat, dans l'intérêt de tous.

Veuillez agréer, Madame le maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs

Jean-Michel DUPROT
Président

Sophie LAFOSSE
Directrice générale